Pétrole et gaz du Nord

BULLETIN

Volume 21, Numéro 1 Février 2013

LANCEMENT DE DEMANDE DE DÉSIGNATIONS 2012-2013 DANS L'ARCHIPEL ARCTIQUE DU NUNAVUT

Par la présente, le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien invite l'industrie à désigner des terres en vue d'une inclusion dans un appel d'offres pour permis de prospection mais aussi, donne un préavis de son intention d'inclure les terres Bent Horn dans un appel d'offres pour une attestation de découverte importante.

Veuillez vous référer à notre site Web pour la version intégrale des Demandes de désignations :
www.aadnc-aandc.gc.ca/nth/og/index-fra.asp

L'identité des intéressés reste confidentielle.

LES DÉSIGNATIONS SERONT ACCEPTÉES JUSQU'AU 24 AVRIL 2013 À 16 H (HAE). LES DÉSIGNATIONS DOIVENT ÊTRE TÉLÉCOPIÉES À L'ATTENTION DE :

DIRECTION DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES DU NORD
DIRECTION GÉNÉRALE DES RESSOURCES PÉTROLIÈRES ET MINÉRALES DU NORD
TÉLÉCOPIEUR : 819-953-5828

Appels d'offres

Les intéressés sont fortement encouragés à lire l'appel d'offres 2012-2013 proposé pour permis de prospection ainsi que l'appel d'offres 2012-2013 proposé pour une attestation de découverte importante. L'exercice de droits d'exploration pétrolière peut être subordonné à des conditions précises relatives à l'environnement, et doit se conformer aux revendications territoriales ainsi qu'aux exigences en matière de retombées économiques dans le Nord. Des renseignements supplémentaires sont disponibles dans les appels d'offres 2012-2013.

Suivant la réception des désignations, un appel d'offres pour permis de prospection et/ou un appel d'offres pour une attestation de découverte importante pourrait être lancé en mai 2013.

Archipel arctique du Nunavut

L'archipel arctique du Nunavut, la région la plus septentrionale du Canada se prêtant à l'exploration, recouvre un des plus grands bassins pétrolifères au Canada: le bassin Sverdrup. Il s'y est fait beaucoup d'activités d'exploration, particulièrement dans les années 1970, mais celles-ci étaient clairsemées dans cette immense région. Néanmoins, les 164 puits forés ont permis la découverte de ressources gazières et pétrolières de plus de 14 trillions de pieds cubes et de 300 millions de barils. Des 16 champs découverts, deux sont des champs de gaz naturel majeurs, contenant des ressources estimées à 9 trillions de pieds cubes. Ces champs représentent les deux plus grands champs de gaz naturel au Canada et sont toujours inexploités. Les appels visent les terres domaniales situées principalement dans la région visée par l'entente sur les revendications territoriales de Nunavut, tel que définies dans *l'Accord sur les revendications territoriales du Nunavut*.

Terres Bent Horn

Le champ pétrolier Bent Horn, découvert dans les années 1970, a produit entre 1985 et 1996 un total de $4{,}5 \times 10^5$ m^3, soit 2,8 millions de barils. Le champ a été abandonné avant d'être totalement épuisé. Le gisement pétrolifère se trouve dans la Formation de Blue Fiord du Dévonien, un calcaire récifal, et se situe dans des écailles de chevauchement dans la partie supérieure d'un banc carbonaté isolé, protégé par des récifs. Le pétrole du champ Bent Horn provient de fractures partiellement ouvertes dans le calcaire, représentant des porosités entre 1 et 3 %. Le pétrole extrait de ce champ est un brut léger paraffinique (43° API).

La nature fracturée de la roche réservoir et la structure complexe du champ posèrent un défi pour le développement initial de cette ressource et l'estimation du pétrole récupérable. Un retraitement des données sismiques permettant d'améliorer l'imagerie, de meilleures connaissances sur la géologie et de nouvelles méthodes de forage et de stimulation de roche réservoir justifient un nouvel examen de ce champ.

Pour obtenir de plus amples informations sur le processus d'attribution des droits ou le régime de gestion des ressources naturelles, veuillez vous adresser à :

Administration des droits
Direction des ressources pétrolières du Nord
Direction des ressources pétrolières et minérales du Nord
Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Téléphone : 819-953-2087 Télécopieur: 819-953-5828
Droits@aadnc.gc.ca
www.aadnc-aandc.gc.ca/nth/og/index-fra.asp
Demande de renseignements des médias : 819-953-1160

Canada

Note : Ce bulletin est publié à titre d'information uniquement.
Les conditions régissant chaque demande sont décrites dans les documents pertinents.

This publication is also available in English under the title: *Northern Oil and Gas Bulletin*

Affaires autochtones et Développement du Nord Canada
Aboriginal Affairs and Northern Development Canada